AVIS AUX CREANCIERS

A. Renaud versus New Orleans Bridge Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,147—Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. E. Jeer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — L. E. Roever, avocat. 18 juin—19 23 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,440—Division C — Attendu que Mme Elizabeth Eolie, veuve de John Jung a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Jung, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 19juin—19 23 28

Succession de Mme Amelia V. Mazurette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,989—Division A.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe E. Mazurette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A Guilbault, avocat. 19 juin—19 23 28

Succession de Michael Gairnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,016—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Vve M. Gairnes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. B. Leopold, avocat.
18 juin—18 22 27

Succession de Mme Veuve Susan Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,355— Division A — Attendu que Mme Margaret Carroll, veuve de James Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Susan Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
12 juin—12 16 21

Succession de John Martinez et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,369—Division B — Attendu que Mme Virginia Martinez Werling, épouse de William Werling Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Martinez et épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe E. Mazurette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A Guilbault, avocat. 19 juin—19 23 28

Succession de Michael Gairnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,016—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Vve M. Gairnes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. B. Leopold, avocat.
18 juin—18 22 27

Succession de Mme Veuve Susan Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,355— Division A — Attendu que Mme Margaret Carroll, veuve de James Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Susan Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
12 juin—12 16 21

Succession de John Martinez et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,369—Division B — Attendu que Mme Virginia Martinez Werling, épouse de William Werling Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Martinez et épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe E. Mazurette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A Guilbault, avocat. 19 juin—19 23 28

Succession de Ursin Landreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,370—Division B—Attendu que Mme Ad. Alicia Johnstone, veuve de Ursin Landreaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ursin Landreaux, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. B. Leopold, avocat.
18 juin—18 22 27

[Succession de Mme Philomena] Turney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,344—Division C — Attendu que William D. Grace a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Philomena Turney décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo J. Unterreiner, avocat. 13 juin —13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme A. P. Rabito vs Alex Popovich.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 34 652—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de juin 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Henry G. Stewart avocat pour le demanderesse.
16 juin—16 21 27

John Kierns vs James Hayes.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 34,616—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 27me jour de juin 1908, à 11:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un lot de de meubles de maison, etc Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Richard & Vidrine, avocats pour le demandeur
16 juin—16 21 27

E. J. Morris vs Mme Catherine Wright.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 34,523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23ème jour de juin 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot assorti de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Benjamin F. Wolf, avocat pour le demandeur.
12 juin—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

Du terme mêm expiré du bail et du droit d'occupation et du contenu et installations de la Confiserie et du Restaurant New York aux étages inférieurs de l'établissement Nos 722 et 724 rue du Canal.

A. & C. Denis vs N. Rambotis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,952—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 30 juin 1908, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au rez-de-chaussée des lieux Nos 722 et 724 rue du Canal—

I. Le terme non expiré du rez de chaussée des lieux Nos 722 et 724 rue du Canal; ledit bail expirant le 30 sept. 1909, et le loyer rapportant 3450.00 par mois; payable mensuellement

Et dans le cas où le bail ne serait pas vendu, il sera offert en vente.

II. Le droit d'occupation du rez-de-chaussée desdits lieux Nos 722 et 724 rue du Canal, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 sept. 1909.

III. Aux étages inférieurs de la bâtisse Nos 722 et 724 rue du Canal—

Le contenu dudit établissement consistant en Comptoire, Etagères, Miroirs, Tables M. T., Chaises, Vitrines, Verrerie et Vaisselle, Ustensiles, Four et Usten, ilos de Cuisine, Linge de table, Glacière, Lustres, Eventails s'adaptant au plafond, Balances, Sorbetières, "Silent salesmen", Objets divers, etc., suivant l'inventaire. UN COFFRE FORT EN FER. UNE MACHINE A ENREGISTRER L'ARGENT.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour les demandeurs.
19 juin—19 23 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi carré de terre de valeur dans le Septième District.

Mesurant plus ou moins 300' à la rue Fig sur 150' de profondeur et façade sur chacune des rues Eagle et Monroe, (dans l'îlet borné par la rue Collapissa).

John Dahmer vs Peter Cannizzaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 86,180 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un demi carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré 449 borné par les rues Eagle (ci-devant Mary), Monroe, Fig (ci-devant Treizième) et Collapissa. Ledit demi carré mesure plus ou moins cent cinquante pieds de face à la rue Eagle; cent cinquante pieds rue Monroe et trois cents pieds rue Fig.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Lloyd Poerry, avocat pour le demandeur.
19 juin—19 26.— juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant le No Municipal 1638 rue N. Robertson, entre la rue Annette et l'avenue St Bernard.

Henry Langlois vs Mme Sarah Volpe, veuve de Antonino Clesi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,898—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par la lettre A des îlets Nos 623 et 624 borné par les rues Robertson, Annette, Valleré et l'avenue St Bernard, sur un croquis fait par C. G. de L'Isle, voyer, le 28 juillet 1888, annexé à un acte passé pardevant O car Drouet, ancien notaire, le 2 août 1888, lequel dit lot mesurant comme suit: Trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson; cent soixante pieds trois pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Annette; sur l'autre ligne du côté opposé une première profondeur de cinquante pieds, de là, un pied neuf pouces sur une ligne parallèle à la rue Robertson et courant vers l'avenue St Bernard, de là, une deuxième profondeur de cent dix pieds trois lignes à la ligne du fond, et d'une largeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
19juin—19 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de Valeur dans le Second District.

Formant le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane (maintenant Iberville), portant les Nos municipaux 139 et 141 avenue N. Carrollton.

Magnifique situation.

Pierre Puyoulet vs Jean Arcegnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,269 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Douane, maintenant Iberville, désigné par le No 13 et mesure d'après un plan tiré par Jno. T. Braun et Cie, en date du 23 octobre 1893, déposé en l'étude de George G. Friedricks, encanteur, une copie duquel est dûment certifiée et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente par Gustav Borcher à E. H. A. Mooney, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, sous la date du 30 avril 1894 en mesure américaine de trente pieds, deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton, cent quinze pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur et de façade rue Douane ou Iberville et cent quatorze pieds, quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No 14 et trente pieds, trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ledit terrain forme le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm A. Byrl, avocat pour le demanderesse.
13 juin—12 13 17 23

VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO.

No 85 570—Cour Civile de District.

Stock de Nouveautés, Marchandises Sèches, Mercerie, Cigares, Tabac, Vitrines et installations,

A l'Encan.

VENDREDI, 19 JUIN 1908,

à 10 heures a. m., au No 1420 rue Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, dans l'affaire de la succession de Jose Garrido, No 85,570, Cour Civile de District, ledit ordre signé et daté le 1er juin 1908, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à 10 heures a. m., VENDREDI, le 19 juin 1908, sur les lieux, 1420 rue Orléans:

Le stock de nouveautés, marchandises sèches, mercerie, cigares tabac, vitrines, installations, etc., contenu dans le magasin 1420 rue Orléans.

Conditions—Comptant.

M. A. BACCICH, Encanteur,
GERANT DE LA NATIONAL REALTY CO.
7 juin—7 14 19

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée, coin Melpomène, îlet avenue St Charles et sa rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contiguë à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 21 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la position enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0|0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19 20 21

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant,

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Colombus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désignée par le No 11 de l'îlet No 17, maintenant No 763, borné par les rues Colombus, Roman, Derbigny et Lahsrpe, equel lot mesure 32 pieds de face à la rue Colombus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Adjacent à et formant une partie est un terrain ouvert dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu, duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 1907.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0|0 d'intérêt sur le paiement différée, représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance, lien de vendeur et privilège et la propriété vendu avec la stipulation de non aliéna ion, et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets hypothécaires. Prix pour cent requis au moment de l'adjudication: le loyer de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'à la signature de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.

Félix J. Puiz, avocat.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,

Entre les rues France et Lesseps,

et 804 et 806 rue Lesseps,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de George Kern.

Cour Civile 1e District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine, désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Friedricks, encanteur, daté le 13 avril 1896, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel lesdits lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre ligne égales et parallèles de cent cinquante neuf [159'] pieds dix [10"] pouces et trois [3'''] lignes. Le lot G mesurant trente neuf [39'] pieds onze [11"] pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, avec espace suffisant pour une voiture sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire radé, et de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Reliquat du Fonds du Magasin de Nouveautés, "Novelty Store",

EN LIQUIDATION,

934 rue du Canal, entre Baronne et Dryades, Lundi, 29 Juin, à 11 heures.

Bric-à-brac, Ornements, Bronzes, Nouveautés de tous genres, Cadres dorés, Porte-monnaies, Paniers à couture.

Et aux mêmes temps et lieux, le Bail du magasin 934 rue du Canal, s'étendant jusqu'au 30me jour de Septembre 1912.

Aussi, ce qui reste de l'installation.

Condition—Comptant; pas de limite. SAM H. STERN, Encanteur.
19 juin—19 28 29

James F. Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

—DU—

Deuxième District, Situées près de l'Avenue Esplanade.

COTTAGE ELEVE AVEC VESTIBULE DANS LE CENTRE AVEC GRAND TERRAIN,

No 2815, Rue Bell, près de la rue White.

COTTAGE SIMPLE,

No 2819, Rue Bell, entre les rues White et Dupré

COTTAGE SIMPLE,

No 2833, Rue Bell, près de la rue Dupré.

COTTAGE SIMPLE,

No 1202, Rue Dupré, coin de la rue Bell.

JEUDI, le 16 Juillet 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Succession de Mme Hectorine Hurel, Veuve de Prosper Bier.

No 81,880.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Divis ou B.

PAR J. F. KEENEY, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido, au rez de chaussée, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 379, borné par les rues Bell (autrefois St Jean), De Soto (autrefois Washington), White et Dupré, désignée par la lettre B, sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 juin 1908, d'après lequel ladite portion de terre, commençant à une distance de 69' 11" et 2" de l'encoignure White et la rue Bell, et mesurant 59' 4" et 2''' de face à la rue Bell sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 129' 7" et 4''' et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 137' 3" 4''' et sur une largeur de la ligne du fond de 58' 9" 1''', étant composée de tout le lot original No 7, la plus grande partie du lot No 6 et une portion de terre triangulaire désignée par la lettre A et contigue aux dits lots 6 et 7 dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir, contenant 6 chambres, vestibule dans le centre, chambre à bain, office, gaz, galleries sur le devant et dans le fond, la maison est bien tapissée partout; dans la cour se trouve hangar, deux citernes, etc., et désigné par le numéro municipal 2815 rue Bell.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même îlet ci-dessus mentionné, désigné comme lot No 8 dans le devis ci-dessus mentionné, et mesurant 32' 3" 5''' de face à la rue Bell sur une profondeur entre lignes parallèles de 129' 11" et 4''' sur une largeur sur la ligne du fond de 32' 3" 5'''.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galleries sur le devant et sur le côté, etc., dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2819 rue Bell.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le même district et îlet comme le ci dessus et désigné comme lot No 11 sur un devis ci dessus mentionné et mesurant 32' 4" 2''' de face à la rue Bell, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 129' 11" 4'''.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré derrière une jolie clôture en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galleries devant, sur le côté et à l'arrière, etc.; dans la cour hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2833 rue Bell.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même district et îlet que le précédent, désigné comme le lot D sur le plan déjà mentionné et mesurant 42' 10" 0''' de face à la rue N. Dupré et 42' 10" 0''' dans le fond, sur une profondeur sur la façade rue Bell de 64' 8" 4''' par une même profondeur sur la ligne du côté opposé, ledit lot étant composé de parties de façade des lots originaux 12 et 13.

Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, couvert d'ardoises, contenant 5 chambres, hall, chambre à bain, etc.; ayant dans la cour, hangar, citerne, etc., et désigné par le numéro municipal 1202 rue Dupré.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites furent acquises par feu Mme Hectorine Bier, de Mme Neiville Mercier, veuve de Henry Bier, par un acte passé pardevant Charles J. Théard, le 7 mars 1904, enregistré dans le Bureau de ——— Livre 197, folio 284.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, la balance, s'il y en a une, à un crédit d'un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an représenté par des billets de l'acquéreur, divisés de manière à satisfaire les intérêts des parties, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en entre de son enchère les taxes pour l'année 1908, et le coût de tous les certificats devant être annexés à l'acte de vente pardevant Albert Guilbault, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication pour sceller la vente.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur.

Dart & Kernan, Lazarus, Michel & Lazarus.
Chas F Claiborne, Chas J. Théard, avocats
14juin—14 21 28—juil 5 12 13 14 15 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexander B. French.

No 85,608—Cour Civile de District, Div A.

LA BALANCE DES MEUBLES, ETC.

A l'encan, Mardi le 23 juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 830 rue Félicité.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique à 11 heures a. m. le MARDI, 23 juin 1908, sur les lieux No 830 rue Félicité.

Les effets mobiliers comme il est complètement décrit dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 910 rue Gravier.
12 juin—12 14 21 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles H. Heck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86,254 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par John H. Hanna et E. N. Whittemore, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 juin—16 21 26

Succession de Louis Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,130—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Welson Woods, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F Rivers Richardson, avocat.
11 juin—11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de J. M. Narbonx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,282—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. M. Barriquand, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
12 juin—12 16 21.

Succession de Lee G. Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,907 —Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie T. Petit, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Zach Spearing, avocat. 12 juin—12 16 21

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur. Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.
août—

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.

A. M. HILL,

635 rue du Canal.

1e août—

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT,

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

813.....RUE ROYALE.....813

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et